

Communiqué de presse

Le Gouvernement du Québec autorise le projet d'agrandissement du Centre d'hébergement Vallée-de-la-Lièvre

Buckingham, le 24 mai 2018 – Dans le cadre des efforts pour améliorer l'accessibilité et la qualité des soins et des services en centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), le ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Gaétan Barrette, ainsi que le député de Papineau, monsieur Alexandre Iracà, ont annoncé aujourd'hui l'autorisation du projet d'agrandissement du Centre d'hébergement Vallée-de-la-Lièvre.

Le projet consiste en un agrandissement du centre d'hébergement existant, qui dispose de 80 lits, pour y déménager 55 lits, qui se trouvent actuellement à l'Hôpital de Papineau, et y ajouter un lit de répit. Ces travaux visent principalement à améliorer la qualité du milieu de vie en CHSLD, tout en libérant des espaces en milieu hospitalier. Les nouveaux locaux comprendront des îlots ayant chacun leur salle à manger, leur salle de séjour ainsi que des salles de bain, et ce, dans chacune des ailes du bâtiment.

Citations :

« Ce projet d'infrastructure permettra à l'installation d'offrir des services d'hébergement et de soins de longue durée plus accessibles, sécuritaires et favorisant la qualité de vie des résidents. Notre appui à la poursuite de ce projet témoigne de notre volonté de fournir aux personnes qui sont en perte d'autonomie un milieu de vie encore plus agréable et harmonieux, mais surtout mieux adapté à leurs besoins actuels et évolutifs, tout en favorisant par la même occasion une utilisation plus judicieuse des services hospitaliers dans la région. »

Gaétan Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux

« Je me réjouis de constater que notre gouvernement a à cœur la réalisation de projets qui bénéficieront de manière très tangible au mieux-être de toutes les personnes de notre région qui, notamment en raison du vieillissement, voient leur autonomie décliner. Celles-ci ont besoin de services particuliers, qui doivent être offerts dans un milieu de vie bien adapté à leur condition et aux défis que présente l'évolution de leur santé. Ce projet permettra également d'optimiser l'offre de service de santé dans la région, tout en permettant d'offrir plus de places de courte durée en milieu hospitalier et de favoriser ainsi une intervention plus rapide selon les priorités établies. »

Alexandre Iracà, député de Papineau

Faits saillants :

L'autorisation du projet ayant été donnée, le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSS) devra tout d'abord mettre à jour le programme fonctionnel et technique (PFT).

La Société québécoise des infrastructures a été désignée gestionnaire du projet, et à ce titre, elle devra en réaliser, en coordonner et en superviser toutes les étapes. Suivant la mise à jour du PFT par

l'établissement, elle procédera notamment à la réalisation de l'étude de faisabilité, puis supervisera et coordonnera les étapes de conception et de production des plans et devis du projet. C'est à cette étape qu'il sera possible de préciser les coûts et les échéanciers du projet. Il est actuellement estimé de façon préliminaire que la fin des travaux se situera en 2022 et que le coût du projet pourrait atteindre 30 M\$.

- 30 -

Renseignements : Catherine W. Audet
Attachée de presse
du ministre de la Santé et des Services sociaux
418 266-7171

Michel Pilote
Attaché politique
du député de Papineau
819 986-9300